



Les Oubliés du Ségur



Journée d'appel à la grève le 7 décembre dans le social et le médico-social

Public / Privé / Etudiant Mêmes attaques, mêmes combats !

183 euros pour quand ????

Gouvernement et patronat sont main dans la main, ils ont dégradé nos conditions de travail et d'accompagnement à coup de gels de poste et de coupes budgétaires. Comble du cynisme, dans le privé nos employeurs réunis au sein de leurs organisations (NEXEM.FEHAP) prétendent défendre les salariés et de l'attractivité de nos métiers.

Ces mêmes directions nous appellent à manifester !!! Comme si nous pouvions défendre nos revalorisations salariales, avec ceux qui attaquent nos conventions collectives et cherchent à niveler vers le bas (diminution ou suppression des congés trimestriels, des congés d'ancienneté, introduction d'une part variable dans les salaires).

Alors que nos salaires sont gelés depuis 20 ans, nos patrons et le gouvernement voudraient conditionner dans le cadre de la mission Laforcade, des augmentations de salaires à la casse de nos conventions, des disparités entre salariés d'un même structure et établissement.

UN CHANTAGE INTOLERABLE !!!!!

Pour les collègues de la Fonction Publique, la charge de travail ne cesse d'augmenter, beaucoup de postes sont vacants voire supprimés. La loi de la transformation de la Fonction Publique remet toujours plus en cause du fonctionnement actuel des services publics de qualité et détachés de toute considération marchande.

Alors que les salariés Public /Privé sont précarisés, les étudiants ne sont pas épargnés, tour à tour utilisés dans nos services et établissements pour combler le manque de personnel, avec une gratification de misère ou privés de lieux de stage le manque de moyens pour les formations qualifiantes n'est que la démonstration de la préconisation de notre secteur.

Face à toutes ces attaques, nous les oubliés du Ségur, les travailleurs sociaux, les agents territoriaux du social et de la santé c'est à nous de prendre la rue !!!



Rassemblement dès 14h30 à

Chalon sur Saône à la Maison des syndicats

Montceau les Mines devant la Mairie

Tel 07 85 58 73 98 /contacts@cgt71.com



TOUS UNIS, TOUS ÉGAUX !

Le Décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020, relatif au versement d'un complément de traitement indiciaire aux agent.e.s des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Fonction Publique Hospitalière, exclut plus de 40 000 agents de la Fonction Publique Hospitalière issus des établissements sociaux, médico-sociaux (hors EHPAD) et des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) !

Ce dispositif fait suite aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre du « Ségur de la santé » ayant abouti à un accord signé par plusieurs syndicats.

Accord que la CGT a refusé de signer, notamment par rejet de cette disposition discriminatoire.

Ce complément indiciaire de salaire ne repose pas sur l'augmentation du point d'indice et ne profite donc pas à toutes/tous, c'est une remise en cause des qualifications et des grilles salariales qui est inadmissible.

Les agent.e.s sont choqué.e.s par cette décision qui ne sera pas sans conséquence dans ce secteur d'activité. Ces oublié.e.s sont pourtant soumis.e.s à des conditions de travail dégradées.

Elles/ils ont été et sont présent.e.s tout au long de cette épidémie ! Elles/ils sont en première ligne, sans avoir tous les moyens nécessaires pour effectuer leurs missions.

Quel.le professionnel.le va accepter de travailler avec un salaire amputé de 183 euros ?

La contestation des agents.e.s s'amplifie, rejoignez la CGT, pour exiger un correctif au décret d'application et d'attribution du complément de traitement indiciaire.



**EXIGEONS LES 183 EUROS
POUR TOUS LES OUBLIÉ.E.S
AVEC EFFET RÉTRO-ACTIF AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020**